



SYNDICAT LOCAL

FORCE OUVRIERE - Justice

440 avenue Michel SERRES – CS 10 028 – 47 916 Agen Cedex
courriel : fo.personnelsenap@gmail.com / tél. : 06.73.99.75.58. / 05.47.43.30.79.

Déclaration liminaire CA du 10 mars 2026

Madame la présidente du conseil d'administration,
Monsieur le directeur général de l'administration pénitentiaire,
Madame la directrice de l'école nationale d'administration pénitentiaire,
Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration,

Le syndicat FO Justice a souhaité prendre la parole lors de ce conseil d'administration afin de revenir sur plusieurs sujets d'actualité à l'ÉNAP et notamment parce-que lors du dernier CA, nous n'avons pas eu ou trop peu de réponse.

Avec votre présence, Monsieur le directeur général, nous espérons en avoir cette fois-ci.

Le premier sujet concerne les **agents non titulaires (ANT) de l'école** et plus particulièrement la rémunération de ces agents.

Il ressort qu'en 2019, un cadre de gestion a été voté lors du conseil d'administration du 27 juin 2019. Ledit cadre de gestion devait permettre une rémunération plus favorable aux agents contractuels de l'école mais également à ceux recruté postérieurement à la mise en œuvre de ce cadre de gestion. Or, il n'en est rien.

Ce qui est scandaleux sur ce sujet, c'est que la direction générale de l'administration pénitentiaire, qui rappelons-le, n'ai pas l'employeur des agents non titulaires de cette école ; c'est l'école elle-même, se permet de mettre son nez là où elle ne devrait pas.

La tutelle pourtant intervient sans vergogne sur ce sujet et refuse que l'école fasse évoluer ce cadre de gestion de peur de voir les ANT de l'ÉNAP mieux rémunéré que les ANT de l'administration centrale. C'est purement et simplement un scandale.

Pour **FO Justice**, la DGAP, et je m'adresse à vous Monsieur le directeur général de l'administration pénitentiaire, doit laisser l'école gérer la rémunération de ses ANT avec Madame le contrôleur budgétaire dont elle dépend.

Autre sujet particulièrement préoccupant dans cette école : [les risques psychosociaux](#)

Une nouvelle page s'ouvre mais serait-ce le jour sans fin ?

Nous avons beau prévenir, alerter, signaler, informer, force est de constater que rien n'évolue si ce n'est dans le mauvais sens et on se trouve à court de synonyme.

La situation est pour le moins préoccupante, de plus en plus de collègues sont à bout.
La fatigue physique et mentale se ressent dans tous les services. L'explication est toute simple :

L'Institution, la direction générale de l'administration pénitentiaire et la direction locale demandent aux équipes de faire plus à moyen constant au prix des souffrances susmentionnées.

[Que dire sur le budget...](#)

FO Justice a déjà dénoncé ce budget insincère lors du CA du 26 novembre 2025.

Au 1^{er} janvier 2026, le fond de roulement est à 98 jours de fonctionnement pour terminer à une trentaine de jours au 31 décembre 2026.

À cela s'ajoute des contraintes liées à la diminution de la subvention pour charge de service public (CSP) : le 1^{er} quartile qui est ponctionné de près de 25% ; sur 8.6 millions d'euros initialement prévu, l'école n'aura perçu que 6.7 millions d'euros.

En résumé, en décembre 2026 cela correspondrait à un reliquat de 13.86 jours de fond de roulement...

FO Justice ne fera pas plus de commentaire....

Doit-on y voir un signe de démission complète de la DGAP ? Comment répondre au fort besoin formatif, lié au recrutement, si l'on n'est pas soutenu financièrement par notre tutelle ?

Avez-vous un commentaire Monsieur le directeur général ?

Le montant retiré du 1^{er} quartile sera-t-il consacré à la communication de la nouvelle dénomination de l'administration centrale : à savoir passer de DAP à DGAP ?

FO Justice terminera son allocution en parlant de la situation des élèves surveillants du pacifique qui, pour la 224^e, n'ont toujours pas leur carte vitale.

Ils sont arrivés le 26 janvier 2026 et habituellement, leur carte vitale est disponible en un mois. Ici, et malgré l'engagement du « service paye » de l'école, ce n'est toujours pas le cas pour bon nombre d'entre eux.

Quant aux élèves surveillants des 222^e et 223^e promotion, une minorité n'a toujours pas accès à l'espace en ligne de la mutuelle référencée...

Que pouvez-vous répondre à ces agents ? Comment font-ils pour se soigner ?

Décidemment notre administration est plus prompte à se réorganiser en plus haut lieu mais oublie de plus en plus régulièrement les personnels qui sont les poumons même de cette institution.

FO Justice continuera, comme toujours, à défendre sans relâche les droits, la sécurité et la dignité des personnels.

À Agen, le 10 mars 2026